

CIFM

Scieries – Séchage – Raboterie
478, Avenue des Cocotiers BP 394, DOUALA (Cameroun)
Tél. : (237) 699 681 421 / 677 707 417
E-mail : info@pallisco-cifm.com
www.pallisco-cifm.com



Plan de Gestion Environnementale et Sociale - Rapport semestriel de surveillance -



UNITE DE TRANSFORMATION

SARL CIFM (Centre Industriel et Forestier de Mindourou)

Premier semestre 2020

Cellule Qualité

Avant-propos

L'engagements d'élaboration du rapport de surveillance se trouve dans le point 8.3.1 du rapport de l'Audit Environnemental et Social.

Historiquement, c'est suite à la loi n°96/12 du 05 août 1996 portant loi-cadre relative à la gestion de l'environnement ; au décret n°2005/0577/PM du 23 février 2005 du fixant les modalités de réalisation des études d'impact environnemental (abrogé par les dispositions du décret n°2013/0172/PM du 14 février 2013 fixant les modalités de réalisation de l'audit environnemental et social) et à son engagement vers la certification ; que le Centre Industriel et Forestier de Mindourou s'est inscrit dans la logique de réalisation d'un Audit Environnemental. En octobre 2009 son certificat de conformité environnementale est parmi les premiers délivrés par le MINEPDED à une entreprise de transformation des produits bois au Cameroun.

Les indicateurs présentés dans ce document sont actualisés chaque semestre, avec pour objectif de communiquer les informations utiles permettant de comprendre l'évolution des activités de l'entreprise dans sa démarche de gestion responsable de l'environnement. Ces indicateurs découlent ainsi du Plan de Gestion Environnementale publié dans le rapport d'audit Environnemental approuvé par le MINEPDED.

Ce document est réalisé par la cellule qualité, sur la base des informations disponibles au sein de l'entreprise, recueillies auprès des services impliqués dans la mise en œuvre du plan de gestion environnementale et sociale).

Il s'agit ici de la première version (01) pour le compte du premier semestre 2020, d'autres versions pourront éventuellement être produites en fonction des remarques suscitées par ce document.



Certificat référence CCE / EIE N° 00000068 du 30 octobre 2009

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	4
APPROCHE METHODOLOGIQUE	4
RESULTATS	7
GESTION DES ENVOLS DE POUSSIERS LORS DU TRANSPORT DES MATIERES PREMIERES ET PRODUITS FINIS.....	7
LIMITATION DE LA COMPACTION DU SOL.....	8
GESTION DES EAUX DES PARCS A GRUMES ET DE RUPTURE.....	8
GESTION DES NUISANCES VISUELLES, RESPIRATOIRES ET AUDITIVES.....	9
GESTION DES SCIURES, POUSSIERS ET DES DECHETS DE BOIS DANS L'USINE.....	9
GESTION DES DECHETS MECANQUES SOLIDES DE L'USINE	10
GESTION DES DECHETS ET DES FUMES ISSUES DE LA COMBUSTION DU BOIS (CHAUDIERE, PLACE A FEU) 11	11
GESTION DES DECHETS LIQUIDES	12
GESTION DES EAUX USAGEES DE L'USINE	13
GESTION DU TARISSEMENT DE LA NAPPE PHREATIQUE AU NIVEAU DU SITE.....	13
SANTE PUBLIQUE.....	14
SECURITE ET RISQUES D'ACCIDENTS DE TRAVAIL.....	15
ALTERNATIVES A LA CONSOMMATION DE VIANDE DE BROUSSE PAR LES EMPLOYES.....	16
GESTION DES DECHETS MENAGERS AU NIVEAU DU CAMP DE MINDOUROU	16
GESTION DES CONFLITS AVEC LES HABITANTS DE MINDOUROU	18
QUELQUES IMAGES ILLUSTRATIVES DES ACTIVITES DU SEMESTRE.....	19
CONTRAINTES/DIFFICULTES ET PERSPECTIVES.....	20
CONCLUSION.....	21
ANNEXES – QUELQUES JUSTIFICATIFS.....	22

Introduction

CIFM est une société de droit Camerounais créée en 1996 dans la localité de Mindourou, arrondissement de Dja, département du Haut-Nyong), région de l'Est et appartenant au groupe PASQUET en France (Argentré). Son activité principale est la transformation des grumes en débités (verts, secs et rabotés).

Pour se conformer aux dispositions de l'article 16 (3) du décret du 14 février 2013 fixant les modalités de réalisation des AIES, le présent document, qui constitue le nième rapport semestriel de mise en œuvre du PGES, soit le premier de l'année 2020, rend compte du niveau de mise en œuvre par la société CIFM, des mesures prévues dans le PGES du site industriel dont l'audit d'impact environnemental et social a été approuvé par le MINEPDED conformément au CCE n°68 du 30 octobre 2009.

Plus spécifiquement, il se propose de restituer : le niveau de réalisation des mesures environnementales et sociales prévues dans le PGES, les contraintes et les difficultés rencontrées, ainsi que les perspectives d'amélioration suggérées.

Il convient de rappeler que le projet concerné par le PGES dont il est question ici est mis en œuvre depuis 1996 et consiste à la transformation du bois. Le présent rapport couvre les activités du PGES réalisées durant la période allant du 01 janvier au 30 juin 2020, sur le site industriel de la société à Mindourou.

Par rapport au semestre précédent, les principaux faits marquants sont :

- La mise en place d'une nouvelle fosse à déchets (non loin de la précédente) et réception par l'administration en charge de l'environnement de la protection de la nature et du développement durable ;
- Le respect des mesures gouvernementales relatives à la gestion de la crise sanitaire mondiale de la COVID-19) ;
- La tenue des réunions trimestrielles des comités (sécurité, incendie, pairs éducateur et CHSST) ;
- La récupération des huiles usagées par la société BOCAM.

Approche méthodologique

Ce rapport a été élaboré par la cellule qualité, en charge du suivi de la mise en œuvre du PGES, avec le concours des responsables chargés de la mise en œuvre des mesures/exigences environnementales et sociales. Cette équipe est composée de responsables de service et de volets assistés au quotidien par un ensemble d'opérateurs. La stratégie globale est décrite ci-dessous.

Stratégie de mise en œuvre des PGES



Déploiement de la stratégie

Objectifs et cheminement de la surveillance environnementale et sociale

Il est question de répondre aux directives gouvernementales concernant les orientations de l'étude d'impact environnemental et social à savoir :

- Assurer le respect des exigences légales et environnementales ;
- Vérifier le bon déroulement des travaux et le fonctionnement adéquat des équipements et des installations mis en place dans le cadre des mesures proposées ;
- Surveiller toutes perturbations de l'environnement causées par la réalisation des activités ;
- Réaliser un bilan de l'opération de surveillance environnementale qui sera présenté à l'administration ;
- Sensibiliser les parties prenantes ;
- Vérifier l'efficacité des mesures mises en œuvre ;
- Mettre en place un système permettant de réagir promptement en cas de défaillance/perturbation des mesures implémentées.

La démarche des opérations de surveillance environnementale consiste à :

- Préparer le programme de surveillance ;
- Définir le contenu et la répartition des opérations à surveiller ;
- Identifier les lieux où la surveillance doit s'opérer ;
- Prendre connaissance des mesures environnementales proposées par l'AIES ;
- S'assurer que le programme des activités de transformation intègre les mesures d'atténuation/optimisation prévues par l'AIES ;
- S'assurer que les documents contractuels des éventuelles sous-traitances intègrent les préoccupations environnementales ;
- Elaborer les rapports semestriels de suivi environnemental.

Les activités et acteurs de la surveillance

Le Directeur Général (DG), le Directeur de Site Adjoint (DSA) le Responsable Cellule Qualité (RCQ) et les chefs de services/volets ont pour rôle d'amener les différents intervenants du projet à adopter un comportement respectueux de l'environnement afin d'assurer sa protection.

Les responsables de la surveillance

Les éléments qui nécessitent un suivi environnemental et social sont structurés en fonction du domaine de compétence de la personne directement responsable du suivi. Pour certains aspects, le Responsable Hygiène Sécurité (RHS), le Responsable Environnement Audits Interne (REAI) et le Responsable du Volet Social Externe (RVSE) devront seulement enregistrer les données de suivi collectées par une tierce personne, dans d'autres cas, ils devront réaliser le suivi proprement dit.

Éléments du suivi environnemental et social à collecter, relatifs aux activités du Responsable du Volet Social Extérieur (RVSE) :

- les microprojets socio-économiques et réalisations sociales financés par la société ;
- l'Appui à l'éducation.

Éléments du suivi environnemental et social à collecter, relatifs aux activités des Responsables Hygiène, Sécurité, Environnement et Audits Internes (RHS et REAI) :

- les accidents de circulation causés par les activités du projet ;
- la distribution et le respect du port systématique des EPI par le personnel ;

- le programme de formations et de sensibilisations des employés (gestes et postures, secourisme, lutte incendie et autres) ;
- La sécurité en général sur le site industriel ;
- la salubrité générale du site industriel et des bases vie.

Éléments du suivi environnemental et social relatifs aux activités du Responsable Cellule Qualité (RCQ) :

- Suivi de la mise en œuvre et du respect des prescriptions des plans d'actions et exigences administratives ;
- Elaboration des rapports de suivi et transmission à l'Administration ;

En résumé, le suivi interne de l'application de chaque mesure préconisée dans le PGES est effectué par les différents responsables listés plus haut suivant leurs domaines d'intervention dans les activités de l'entreprise : le Responsable Hygiène et sécurité, le Responsable Environnement et Audits Internes et le Responsable du Volet Social Externe. Ces derniers ont pour tâche principale, le contrôle de l'évolution des incidences du projet suite à la mise en œuvre des mesures préconisées et l'évaluation de l'efficacité de celles-ci sur la base des indicateurs de suivi et les consignes données dans des rapports hebdomadaire, mensuel et semestriel ; suivant des fréquences définies. Le Responsable Cellule Qualité en collaboration avec tous les autres responsables, est chargé de la préparation et de la rédaction des rapports semestriels de suivi des PGES à transmettre à l'Administration.

Autres intervenants : **RRH** (Responsable Ressources Humaines), **CCamp** (Chef de Camp), **Resp. Eco** (Responsable Economat), **CCom** (Chargé de la Communication), **RFSAI** (Responsable Faune et Surveillance des Activités Illégales), **RPI** (Responsable Production Industrielle), **RInf** (Responsable Infirmerie) et **RMI** (Responsable Maintenance Industrielle).

Résultats

Il ressort de la présente évaluation (mise en œuvre du plan de travail annuel) que le niveau de mise en œuvre du PGES est de **81,11%**.

Les tableaux ci-après sont une représentation de l'ensemble des activités réalisées et les résultats obtenus par la société CIFM durant le premier semestre de l'année en cours en faisant ressortir mesure par mesure le niveau de la mise en œuvre effective.

La planification, la mise en œuvre et le suivi des activités présentées dans les tableaux suivants sont validés par la Direction.

Gestion des envois de poussières lors du transport des matières premières et produits finis

Mesures prescrites dans les PGES	Importance	Activités réalisées	Indicateurs de réalisation	Période/Fréquence	Acteurs de mise en œuvre	TRAP	TRM
Limitier les vitesses des véhicules et engins de la société et des sous-traitants	Majeure	Entretien de la signalétique limitant l'accès et le trafic des engins lourds dans les bases vie	Constats sur le terrain	Fin de mois	DG/DSA/RHS	100%	100%
Humidifier les pistes du site industriel les plus fréquentées par les engins en saison sèche		Humidification régulière du sol en saison sèche (passage régulier de la citerne à eau).	Constats sur le terrain	Quotidienne	DG/DSA/RHS/REAI	100%	
Limitier le trafic à l'intérieur du camp ouvriers		Entretien de la signalétique limitant l'accès et le trafic des engins lourds au camp.	- Constats sur le terrain : - Panneau de signalisation	Permanente	DG/DSA/RHS/REAI	100%	

Limitation de la compaction du sol

Mesures prescrites dans les PGES	Importance	Activités réalisées	Indicateurs de réalisation	Période/Fréquence	Acteurs de mise en œuvre	TRAP	TRM
Arrêt des activités en cas de fortes pluies	Majeure	Consignes données verbalement	Observations directes	Quotidienne	DG	50%	66,67%
Reprise des opérations de déchargement des grumiers 2 heures après une averse	Mineure	Consignes données verbalement	Observations directes	Quotidienne	DG	50%	
Construction d'un système de canalisation	Mineure	- Contrôle du fonctionnement effectif du système de canalisation d'eau construit - Nettoyage des têtes de buses	Observations directes	Mensuelle	DG/RHS/REAI/RCQ	100%	

Gestion des eaux des parcs à grumes et de rupture

Mesures prescrites dans les PGES	Importance	Activités réalisées	Indicateurs de réalisation	Période/Fréquence	Acteurs de mise en œuvre	TRAP	TRM
Réaliser un canal collecteur de l'ensemble des eaux du parc à grumes et du camp ouvriers	Mineure	Contrôle de l'accessibilité/fonctionnement du bassin construit	Observations directes	Suivant le besoin	DG	100%	75%
Curer régulièrement le parc à grumes et le bassin de décantation.		Curage du parc	Constat terrain	Semestrielle (Début d'année)	DG/RHS/REAI/RCQ	50%	

Le curage du bassin de décantation n'a pas été effectué (le besoin ne s'est pas fait ressentir)

Gestion des nuisances visuelles, respiratoires et auditives

Mesures prescrites dans les PGES	Importance	Activités réalisées	Indicateurs de réalisation	Période/Fréquence	Acteurs de mise en œuvre	TRAP	TRM
Port systématique et obligatoire des équipements de protection (gants, casques antibruit, bouchons d'oreilles, etc.) (Article 55 de la convention collective de 2013)	Majeure	- Dotation des EPI au personnel. - Rappel régulier sur l'importance du port des protections auditives, des voies respiratoires et visuelles - Contrôle de l'effectivité du port d'EPI	Observations directes	- Premier trimestre (dotation de tenues) - Permanente (autre dotation)	REAI	100%	100%
Affûtage régulier des lames		Affûtage des lames	Constat terrain	Journalière	RPI	100%	
Isolation acoustique des groupes électrogènes	Mineure	RAS (le mûr arrière du bâtiment est ouvert)	Constat terrain	Suivant le besoin	DG/DSA/RPI	100%	

Le mûr arrière du bâtiment groupes électrogènes est ouvert par mesure de sécurité (aération des groupe)

Gestion des sciures, poussières et des déchets de bois dans l'usine

Mesures prescrites dans les PGES	Importance	Activités réalisées	Indicateurs de réalisation	Période/Fréquence	Acteurs de mise en œuvre	TRAP	TRM
Installer ou optimiser le système d'aspiration au niveau des postes de travail à forte émission	Mineure	Contrôle de la conformité du système d'aspiration	Constat terrain/Observations directes	Journalière	RPI/RMI	100%	100%
Installer un dépoussiéreur à sac et des cyclones au niveau des silos de stockage de la sciure		Contrôle de la conformité des systèmes mis en place au niveau des chaînes de transformation,	Constat terrain/Observations directes	Journalière	RPI/RMI	100%	

		menuiserie/raboterie, chaudière et séchoirs					
Port systématique et obligatoire des équipements de protection individuelle		- Dotation annuelle des tenues de travail - Dotation permanentes des masques respiratoires pliables en tissu, gants, bouchons d'oreilles - Contrôle du port effectif - Sensibilisation	- Observations directes - CR de sensibilisation - Affiches/pictogrammes	Permanent et Suivant le besoin	REAI	100%	

Gestion des déchets mécaniques solides de l'usine

Mesures prescrites dans les PGES	Importance	Activités réalisées	Indicateurs de réalisation	Période/Fréquence	Acteurs de mise en œuvre	TRAP	TRM
Installer des bacs de tri des déchets à chaque section et récupération de ces déchets par BOCOM International	Majeure	Collecte hebdomadaire des déchets sur le site industriel	- Bacs de collecte - Aire de stockage aménagée - Bordereaux et manifestes de traçabilité des déchets - Fiches hebdomadaires de collectes des déchets	- Hebdomadaire - Selon le besoin	RHS/REAI	100%	100%
Aménager une aire de stockage temporaire des déchets solides.		Récupération, collecte, tri et stockage par typologie et par contenant sur aire bétonnée vouée au stockage des déchets.	Observations directes	- Hebdomadaire - Selon le besoin	DG/RPI/RHS/REAI	100%	

Organiser le système de collecte des déchets		Récupération, collecte, tris hebdomadaires des déchets issus des différents ateliers - Stockage dans des contenants appropriés et par type - Evacuation des déchets vers des prestataires agréés	- Fiches de collecte hebdomadaire des déchets, - Bordereaux de transport des déchets - Manifeste de traçabilité des déchets	Hebdomadaire et selon le besoin	RHS/REAI	100%	
--	--	--	---	---------------------------------	----------	------	--

Gestion des déchets et des fumées issues de la combustion du bois (chaudière, place à feu)

Mesures prescrites dans les PGES	Importance	Activités réalisées	Indicateurs de réalisation	Période/ Fréquence	Acteurs de mise en œuvre	TRAP	TRM
Ramonage régulier de la cheminée	Majeure	'- Décendrage et nettoyage de la chaudière - Vidange du site à feu - Contrôle du bon état de fonctionnement de la chaudière - Vérification du dispositif contre incendie à la chaudière	Constats terrain/Observations directes CR contrôle du dispositif contre incendie	- Hebdomadaire - Selon le besoin	RPI/RHS	100%	50%
Système de récupération de la suie et des cendres		Evacuation journalière (sue et cendres)	Observations directes	- Hebdomadaire - Selon le besoin	RPI	100%	
Proposer les cendres aux agriculteurs de la zone			Observations directes		DG/DSA/RPI	0%	
Planter une haie brise-vent			Observations directes		DG/DSA/RPI	0%	

La plantation d'une haie brise-vent a été effectuée en 2010, mais brûlée en 2011(l'action n'est pas appropriée au site). Les cendres ne sont pas proposées aux agriculteurs.

Gestion des déchets liquides

Huiles usagées et hydrocarbures

Mesures prescrites dans les PGES	Importance	Activités réalisées	Indicateurs de réalisation	Période/ Fréquence	Acteurs de mise en œuvre	TRAP	TRM
Installer des récipients collecteurs des produits dangereux usagés	Majeure	- Collecte et stockage des produits dangereux usagés - Contrôle et entretien des zones de stockage et de collecte	Bacs de collecte et aire de stockage (Observations directes)	- Hebdomadaire - Selon le besoin	RHS/REAI	100%	100%
Installer des bacs aux endroits où des écoulements de produits chimiques ont été constatés (circuits des récepteurs de grumes, zone de vidange des engins, traitement des colis et trempage des débités)		- Suivi de la disponibilité des bacs - Entretien des zones de traitement de bois et vidange des engins, des récipients de recueillement des huiles et résidus de produits chimiques - Nettoyage des ateliers	Bacs de collecte et aire de stockage (Observations directes)	- Hebdomadaire - Selon le besoin	REAI	100%	
Continuer à faire récupérer ces huiles et graisses pour recyclage		- Stockage des hydrocarbures et huiles usées dans des cuves et cubitainers sur une zone bétonnée. - Récupération et évacuation de 23 000 l d'huiles vers une structure agréée.	- Bordereaux d'évacuation des déchets - Manifeste de traçabilité		RPI (Sous-traitant (entretien))	100%	

Gestion des eaux usagées de l'usine

Mesures prescrites dans les PGES	Importance	Activités réalisées	Indicateurs de réalisation	Période/ Fréquence	Acteurs de mise en œuvre	TRAP	TRM
Maintenir les aires de travail propres pour éviter la contamination des eaux pluviales et des eaux de rejet par les déchets de sciure, autres composés organiques et hydrocarbures ;	Majeure	Entretien effectif des espaces de travail - Entretien journalier des installations de la scierie	Constat terrain (Etat de l'air de travail) Contrat de prestation de service	- Hebdomadaire - Selon le besoin	RPI (Sous-traitant (entretien))	100%	100%
Installer à la sortie de la cuve de réception des eaux "filtrées" par le séparateur d'hydrocarbure un filtre à sac et éventuellement un puits perdu.		- Suivi de la conformité du fonctionnement des installations - Nettoyage régulier du dispositif	- Constat terrain (Observations directes)	- Hebdomadaire - Selon le besoin	REAI/RGM	100%	

Gestion du tarissement de la nappe phréatique au niveau du site

Mesures prescrites dans les PGES	Importance	Activités réalisées	Indicateurs de réalisation	Période/ Fréquence	Acteurs de mise en œuvre	TRAP	TRM
Réaliser une étude des risques de captage des eaux souterraines	Majeure			-		0%	25%
Engager une procédure d'autorisation de captage et rétribution de la redevance pour le prélèvement des eaux souterraines		En attente de relevé des index des compteurs installés	Décharges demandes de relevés disponibles)		DG/DSA/CM	50%	

Santé publique

Mesures prescrites dans les PGES	Importance	Activités réalisées	Indicateurs de réalisation	Période/ Fréquence	Acteurs de mise en œuvre	TRAP	TRM
Imposer le port systématique des EPI aux postes de travail à risques élevés par l’affichage d’une note de service ou par l’application de sanctions	Majeure	<ul style="list-style-type: none"> - Contrôles inopinés et régulier du port systématique d'EPI - Remplacement en cas de perte ou à l'usure - Sensibilisation sur la sécurité au travail - Réalisation des réunions de concertation avec le CHSST - Rafraîchissement de l'affichage 	<ul style="list-style-type: none"> - Constat terrain (port systématique des EPI aux postes de travail) - Affiches actualisées 	Permanente	RHS/REAI	100%	100%
Mettre en place un box ou un bâtiment de rangement des équipements de sécurité des ouvriers	Mineure	Entretien régulier et permanent des vestiaires	Bâtiment de rangement	Selon le besoin	DG/RHS/REAI	100%	
Poursuivre les commandes d’EPI et distribution appropriée des EPI adaptés aux postes de travail.		<ul style="list-style-type: none"> - Suivi stocks EPI - Essai des nouveaux EPI avant tout achat - Commandes d'EPI réalisées 	<ul style="list-style-type: none"> - Commandes d’EPI régulières et distributions effectives - Bilan mensuel des stocks d’EPI 	Premier semestre (commande d'EPI) Hebdomadaire	REAI	100%	
Organiser des séances d’informations éducatives au sein du personnel sur : l’intérêt des visites systématiques, la santé en général et les IST/VIH/SIDA + Affichage ;		<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation rencontre trimestrielle des pairs éducateurs - Réalisation des causeries éducatives VIH/SIDA, tuberculose, paludisme, IST, hépatites, COVID-19 	<ul style="list-style-type: none"> - Comptes rendus et fiches de présence - CR Réunions de sécurité et sensibilisations 	Mensuelle	RHS/REAI/Rinf	100%	

		- Réalisation des tools box meeting					
Engagement des actions d'éducation des ouvriers sur les questions de santé communautaire et réalisation des campagnes de dépistage VIH/SIDA gratuit et volontaire ;		Causeries éducatives au sein des communautés	Compte rendu activités	Selon besoin	REAI/RInf	100%	

Sécurité et risques d'accidents de travail

Mesures prescrites dans les PGES	Importance	Activités réalisées	Indicateurs de réalisation	Période/ Fréquence	Acteurs de mise en œuvre	TRAP	TRM
Formation des membres du comité d'hygiène et sécurité (CHSS) sur les risques d'accidents liés au travail, sur les mesures d'urgences à entreprendre en cas d'incident et sur l'utilisation des appareils de sécurité, notamment les extincteurs	Majeure	<ul style="list-style-type: none"> - Réunions trimestrielles et sensibilisation des membres du comité '- Rencontres trimestrielles comités de sauveteurs secouristes et équipiers de première intervention, CHSST - Réalisation de formations internes sur les cas pratiques d'extinction de feu - Réalisation des réunions de sécurité 	Comptes rendus des réunions Fiche de présence	Permanente	RHS/REAI	100%	66,67%
Soumettre au besoin, les employés de la société à des alcootests ;	Mineure			Selon besoin	DG	0%	

Réaliser une analyse des risques par postes de travail et proposer des mesures afin de réduire les risques d'accident (circuit électrique, scie de tête, chaudières, zone de circulation, etc.)	Majeure	- 'Mise à jour et affichage de fiche sécurité par machine	Fiche sécurité machine et pictogramme disponibles	Mensuelle	RHS/REAI	100%	
---	---------	---	---	-----------	----------	------	--

Alternatives à la consommation de viande de brousse par les employés

Mesures prescrites dans les PGES	Importance	Activités réalisées	Indicateurs de réalisation	Période/ Fréquence	Acteurs de mise en œuvre	TRAP	TRM
Opérationnalisation et la fonctionnalité de l'économat	Majeure	Suivi du fonctionnement de l'économat	Rapports mensuels	Mensuelle	REco/DG	100%	33,33%
Faciliter l'émergence d'activités liées à la pêche	Mineure	Aucune activité réalisée au cours de ce semestre	Compte rendu concertation avec les communautés	Selon besoin	RVSE/ DG	0%	
Faciliter le développement de microprojets de petits élevages	Majeure	Aucune sollicitation des populations dans ce domaine au cours de ce semestre	Compte rendu concertation avec les communautés	Selon besoin	RVSE/ DG	0%	

Gestion des déchets ménagers au niveau du Camp de Mindourou

Mesures prescrites dans les PGES	Importance	Activités réalisées	Indicateurs de réalisation	Période/ Fréquence	Acteurs de mise en œuvre	TRAP	TRM
Aménager une zone de stockage des déchets	Majeure	- Création d'une nouvelle fosse à déchets	- Constat terrain Nouvelle fosse aménagée	Premier semestre et selon le besoin	RHS/REAI/C Camp	100%	100%

organiques et de compostage		<ul style="list-style-type: none"> - Réception de la nouvelle fosse par l'Administration - Entretien et suivi des activités à la nouvelle fosse - Contrôle du respect du tri des déchets. 	<ul style="list-style-type: none"> - PV de réception de la fosse à déchets 				
Aménager une zone de tri des déchets qui entrent dans un processus de recyclage et ceux qui seront enfouis		<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisations régulières sur l'importance du tri des déchets à la source - Evaluation des chefs de bloc sur gestion des déchets des blocs - Suivi des activités à la nouvelle fosse à déchets. 	Constats/Observations directes	Hebdomadaire	RHS	100%	
Sécuriser la zone de déchets		Contrôle de la fermeture/isolation de la zone	Constats/Observations directes	Hebdomadaire	RHS/CCamp/DG	100%	
Information et éducation à l'environnement		<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisations régulières sur les mesures d'hygiène et environnementales dans les bases vie camps - Evaluation des chefs de bloc sur gestion des déchets des blocs. 	<ul style="list-style-type: none"> - Observation directes - Justificatifs d'évaluation 	Selon besoin	RHS/CCamp	100%	

Gestion des conflits avec les habitants de Mindourou

Mesures prescrites dans les PGES	Importance	Activités réalisées	Indicateurs de réalisation	Période/ Fréquence	Acteurs de mise en œuvre	TRAP	TRM
Participer à la construction de nouvelles salles de classe et don de matériel pédagogique nécessaire à la bonne qualité de l'enseignement des enfants des ouvriers.	Majeure	Validation du projet relatif à un appui en matériel pédagogique et didactique en faveurs des jeunes baka des écoles des parents gérées par le CEB/DLS	Convention de partenariat signée	Annuelle	RVSE	100%	100%

Quelques images illustratives des activités du semestre



Réception nouvelle fosse à déchets



Installation panneaux forêt



Réunion sécurité



Recyclage interne EPI (Equipiers de Première Intervention)



Sensibilisation utilisation extincteur



Distribution Affiches sensibilisation et Kit (prévention COVID-19)

Contraintes/difficultés et perspectives

Nous n'avons noté aucune difficulté majeure lors du suivi de la mise en œuvre du plan de gestion environnementale et sociale, au cours du premier semestre. Cependant il faut relever quelques mesures à préciser (à soumettre à l'attention du comité départementale de suivi des PGES) ainsi que quelques activités non réalisées.

Ci-dessous le tableau récapitulatif des activités d'amélioration à mener dans le cadre de la mise en œuvre du PGES au courant du prochain semestre.

Aspect	Proposition d'amélioration		
	Activités	Contraintes/difficultés rencontrées	Activités à réaliser
Environnement	Arrêt des activités en cas de fortes pluies		Elaborer une NS à l'attention du personnel concerné
	Reprise des opérations de déchargement des grumiers 2 heures après une averse		Adresser la demande révision (avis motivé) de cette mesure au Président du Comité Départemental (Courrier à élaborer)
	Planter une haie brise-vent		Voir dans quelle mesure reproduire l'action (avec une essence adaptée au milieu/ résistante à la chaleur) ou Adresser la demande révision (avis motivé) de cette mesure au Président du Comité Départemental (Courrier à élaborer)
	Réaliser une étude des risques de captage des eaux souterraines		A réaliser
	Engager une procédure d'autorisation de captage et rétribution de la redevance pour le prélèvement des eaux souterraines		A réaliser
	Curer régulièrement le bassin de décantation.		Procéder au curage au second semestre
Sécurité	Soumettre au besoin, les employés de la société à des alcootests ;		Adresser la demande révision (avis motivé) de cette mesure au Président du Comité Départemental (Courrier à élaborer)

Aspect	Proposition d'amélioration		
	Activités		Activités
Socio-économique	Proposer les cendres aux agriculteurs de la zone		Définir l'action à réaliser
	Faciliter l'émergence d'activités liées à la pêche		Adresser la demande de révision (avis motivé) de cette mesure au Président du Comité Départemental (Courrier à élaborer)
	Faciliter le développement de microprojets de petits élevages		

Conclusion

Les éléments présentés dans ce rapport permettent de connaître et suivre l'évolution globale de l'entreprise sur les thématiques de l'environnement.

Les résultats obtenus montrent notamment une mise en œuvre cohérente en relation avec les engagements à long terme de la société CIFM, dans le cadre de la gestion de l'unité de transformation des produits bois. Ils montrent le respect des exigences auxquelles CIFM et ses partenaires/sous-traitants sont soumis.

La réalisation de ce document caractérise aussi la transparence souhaitée au plus haut niveau de l'entreprise.

Email: certification@pallisco-cifm.com

Site Web: www.pallisco-cifm.com

ANNEXES – QUELQUES JUSTIFICATIFS

- Convention d'appui matériel pédagogique et didactique en faveur des élèves Baka ;
- Bon de sortie des tenues de travail 2020 ;
- Fiche de décharge des masques de protection aux familles des travailleurs ;
- Note d'information planning dotation EPI ;
- Rapport de vérification des installations ;
- Fiches de tenue des réunions sécurité ;
- Journal interne PALLISCO-CIFM News.